ARAS BROYE - VULLY

ARAJ BROYE
ASSOCIATION DU RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR

AFJ BROYE

Petite Enfance

Rapport d'activité 2025

Rue des Terreaux 1
1530 Payerne

026 662 68 11

www.arajbroye.ch
info@arajbroye.ch

Message du Président de l'ARAJ Broye

Le changement, c'est… bientôt !

L'année écoulée a été, comme les dernières, parfaitement maîtrisée financièrement et professionnellement. C'est une fierté que de le relever à nouveau.

Mais elle a également été marquée par un tournant significatif dans l'histoire de notre organisation, avec la séparation de l'ARAS et de l'ARAJ dès le 1er janvier 2026. Celle-ci a permis à notre ARAJ de devenir employeur à part entière, et je tiens à leur souhaiter tout le succès possible dans cette nouvelle aventure. Je suis convaincu que cette autonomie permettra de continuer à nous développer et à répondre aux besoins du terrain et attentes de la population avec passion et détermination.

Pour moi, ce mot du Président est particulièrement chargé d'émotion, car il s'agit de mon dernier message en cette fonction. À partir du 30 juin, j'ai décidé de quitter le monde politique et il est important pour moi de prendre un moment pour exprimer ma gratitude.

Je souhaite remercier du fond du coeur chacun d'entre vous : la direction, les employés, les membres du Codir, les délégués, ainsi que tous nos partenaires. Sans oublier celles et ceux avec qui j'ai eu la chance de collaborer depuis 2020.
Votre engagement et votre soutien ont fait de cette aventure professionnelle un projet humain riche en belles rencontres et en partenariats fructueux. Ensemble, nous avons construit des fondations solides, et je suis comblé du chemin parcouru.

Je vous souhaite à tous une bonne continuation dans vos projets respectifs. Que 2026 et les suivantes soient des années d'opportunités, de réussites et de collaborations enrichissantes. Continuez à croire et vous investir en notre mission !

Avec mes vœux les plus chaleureux,

Edouard Noverraz, Président de l'ARAS Broye-Vully et de l'ARAJ Broye

Toutes les références à des personnes ou des fonctions citées dans ce document s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

Le réseau

En 2025, deux Assemblées Générales ont eu lieu, en juin à Henniez et en novembre dans le cadre du comptoir Broyard. Une assemblée extraordinaire a été organisée en septembre à Lucens.
Lors de la première, les comptes 2024 et le rapport d'activité ont été validés, tout comme l'adoption des nouveaux statuts de l'ARAJ Broye, du règlement loyer et des démarches pour la reprise du personnel de l'ARAS au 1er janvier 2026.
Lors de la seconde, le budget 2026 a été accepté, ainsi que le tournus de la commission de gestion et finances qui passe de 3 à 5 membres. Les délégués ont également approuvé la gestion des garderies des Passerelles par l'ARAJ Broye dès janvier 2027.
L'assemblée extraordinaire portait quant à elle sur l'adoption de la nouvelle convention de subventionnement de l'accueil collectif préscolaire.

Comité directeur

Lors des 11 séances de comité organisées durant l'année, divers thèmes habituels ont été abordés : bouclement des comptes, budgets, statistiques, rapport d'activité, et plus spécifiquement cette année, la séparation de l'ARAJ Broye et de l'ARAS Broye-Vully ainsi que la gestion de la garderie de Valbroye.

Le groupe de travail mis sur pied en 2022 concernant les loyers des structures préscolaires s'est terminé cette année avec l'adoption de son règlement lors de l'assemblée générale de juin.
Un autre groupe de travail a été créé en 2025, en collaboration avec les responsables des accueils collectifs préscolaires, et a conclu à une mise à jour de la convention de subventionnement du préscolaire, laquelle a été validée par nos délégués en septembre 2025.

Le Comité directeur est composé de (gauche à droite) :
Mme Ariane Baux Jaquemet (Corcelles-près-Payerne), M. Félix Stürner (Moudon), Mme Valérie Hadorn (Valbroye), M. Sébastien Jung – Vice-Président (Lucens), M. Edouard Noverraz - Président (Payerne), M. Tony Kaeser (Henniez), Mme Léa Gentil (Grandcour) et Mme Madeleine Stanescu (Treytorrens).

Administration

Organisation

Le bureau administratif de l'ARAJ Broye a pour mission de :

- Tenir la comptabilité, élaborer les comptes et budgets, avec les structures membres également, examiner leurs comptes ;
- Orienter et renseigner les familles, gérer la liste d'attente centralisée, assurer la coordination avec les structures d'accueil ;
- Calculer et réviser le revenu déterminant des parents, établir les contrats de placement, la facturation et l'encaissement des pensions, gérer le contentieux. Établir les salaires des accueillantes en milieu familial de jour ;
- Préparer les séances du comité directeur, assurer son secrétariat, établir les statistiques et le rapport d'activité, préparer les assemblées générales ;
- Renseigner la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et participer aux rencontres cantonales ainsi qu'à divers groupes de travail.

Personnel (mandat ARAJ)

Au 31 décembre 2025 le personnel de l'ARAJ Broye s'élevait à 5.18 EPT :

- Direction : 0.03
- Comptabilité : 0.70
- Ressources humaines : 0.10
- Adjointe de direction : 0.65
- Administration : 3.70

Coûts administratifs

Les salaires et frais relatifs aux prestations administratives pour la gestion de l' accueil collectif préscolaire et parascolaire et de l'accueil familial de jour, le loyer et frais inhérents aux locaux, ainsi que les diverses prestations fournies par l'ARAS Broye-Vully ont été facturés à l'ARAJ Broye pour un montant total de

Frs 713'160.00

398 Enfants accueillis en accueil familial de jour (177 places)

490 Enfants accueillis en accueil collectif préscolaire (188 places)

827 Enfants accueillis en accueil collectif parascolaire (456 places)

Événements majeurs

Mise en oeuvre de la séparation de l'ARAJ Broye et de l'ARAS Broye-Vully :

- Modification des **statuts de l'ARAJ Broye,** réseau employeur dès 2026 ;
- Actualisation de la **convention de subventionnement de l'accueil collectif préscolaire ;**
- Élaboration du **règlement Loyer** pour l'accueil collectif préscolaire ;
- Dès octobre, engagement d'une responsable Finances & RH ; élaboration du nouveau plan comptable 2026 et paramétrage du **nouveau logiciel comptable & du système des informations des ressources humaines ;**
- Validation du **règlement du personnel de l'ARAJ Broye** et préparation du transfert du personnel administratif et des accueillantes en milieu familial ;
- Elaboration d'un **contrat de droit administratif** pour le régime d'autorisation de l'accueil familial de jour ;
- Convention et implémentation du **nouveau système informatique et de téléphonie** (en lieu et place de la DGNSI) ;
- Validation de l'**exploitation** de la nouvelle garderie de Valbroye dès août 2026 et des Passerelles dès janvier 2027 **par l'ARAJ Broye.**

Augmentation de 10 places à Payerne au CVE des Passerelles ;

Augmentation des places d'accueil parascolaire au P'tit Bosset et à la cabane, et sur certains modules au P'tit Château et à Croc'Odile ;

L'AISMLE propose un accueil de 24 places, 4 semaines durant les vacances scolaires.

Team administratif, AFJ & direction de l'ARAJ Broye

Accueil familial de jour (AFJ)

Structure de coordination

L'ARAS Broye-Vully gère et organise la Structure de coordination pour l'AFJ, compétente pour toutes les communes membres de l'ARAS Broye-Vully ayant adhéré au réseau. A ce titre, la Structure de coordination applique les dispositions de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) relatives à la surveillance et à l'autorisation de l'AFJ.

- L'administration de l'ARAJ Broye se charge de l'établissement des contrats de placements, de la facturation aux parents, du suivi du contentieux, ainsi que des salaires des accueillantes en milieu familial (AMF).
- 2 coordinatrices se répartissent le secteur, soit Payerne et env. et Moudon et env., pour l'attribution des places d'accueil, la gestion et l'accompagnement des AMF et la coordination avec les familles placeuses. Elles organisent des formations continues pour les AMF et diverses rencontres durant l'année.
- Par ailleurs, elles assurent les permanences téléphoniques de la structure de coordination.

Au 31 décembre 2025 le personnel de la structure de coordination s'élevait à 3.52 EPT

Direction : 0.02	Adjointe de direction : 0.25
Comptabilité : 0.05	Administration : 1.95
Ressources humaines : 0.15	Coordinatrices : 1.1

- En 2025, 14 **enquêtes de révision** pour des autorisations ont été effectuées ainsi que 6 **enquêtes socio-éducatives** pour de nouvelles demandes de pratiquer l'Accueil Familial de Jour qui ont pu aboutir à l'octroi d'autorisations et à l'engagement des AMF dans le réseau.
- Nos deux coordinatrices ont participé au CHUV à une journée de formation "Repérer et accompagner l'enfant d'âge préscolaire avec trouble du spectre de l'autisme (TSA)".
- Une deuxième accueillante s'est également formée auprès de la fondation Coup d'Pouce qui soutient les lieux d'accueil dans l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques.
- Les coordinatrices collaborent avec la **CIAFJ** (Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour) qui élabore les cours d'introduction à l'activité de l'AMF (passage de 24 à 42h de formation) ainsi que des Rencontres de Soutien Obligatoires (passage à 2 formations par an avec analyse de pratique).
- Durant l'année, la structure de coordination a consacré un temps important pour l'**accompagnement des AMF** dans l'évolution du réseau et des pratiques.
- En 2025, toutes nos AMF ont été **formées aux premiers secours** avec obtention de l'attestation "Quick BLS AED SRC pédiatrique". Elles ont eu l'occasion de se former dans ce cadre à l'alerte des secours et l'étouffement du bébé entre autres.

Accueillantes en milieu familial

Nombre d'AMF par commune au 31.12.2025

- Bussy-sur-Moudon : 2
- Chevroux : 1
- Corcelles-près-Payerne : 6
- Grandcour : 2
- Henniez : 1
- Lucens : 6
- Missy : 1
- Moudon : 7
- Payerne : 13
- Trey : 1
- Valbroye : 8

AMF actives au 31.12.2025 **48**

290'307 Heures d'accueil effectuées en 2025 par les AMF du réseau ARAJ Broye

Heures d'accueil facturées aux parents, inclus hors réseau **292'631**

Coûts

Frs 3'081'521,54 Coût de fonctionnement de l'AFJ

Accueil collectif préscolaire

Structures d'accueil

Centre de vie enfantine Les Passerelles

LES PASSERELLES
CENTRE DE VIE ENFANTINE
PAYERNE I CORCELLES

Situation	Rue Guillermaux à Payerne Rue A. Dumont à Corcelles-près-Payerne
Direction	Justine Dorsaz (jusqu'en octobre)
Resp. de site	Valérie Martin, site de Payerne (66 places) Laure Rapin, site de Corcelles (34 places)
Nombre de places	100 au total (augm. de 10 places à Payerne)
Horaire	6h30-18h30
Groupes	5 de 5 bébés, 5 de 7 trotteurs, 4 de 10 grands
Personnel éducatif	18 EDE, 15 ASE, 5 APE 9 apprentis, 3 stagiaires
Personnel autre	1 collaboratrice administrative, 3 intendantes

Activités 2025 à **Payerne**

- **Février**: Semaine spéciale Carnaval, déguisements et activités carnavalesques.
- **Juin**: Portes-ouvertes pour les groupes Trotteurs et Grands, pique-nique canadien pour les futurs écoliers et leurs familles à la cabane des Cadets.
- **Décembre**: Célébration de fin d'année avec les enfants et leur famille, moment de partage autour de petits plaisirs gourmands.

2025 à **Corcelles-près-Payerne**

- **Juin**: Semaine spéciale pour les futurs écoliers : déjeuners et goûters spéciaux, création de pique-niques pour les dîners, fête des familles dans le jardin du CVE autour d'un apéro canadien
- **Juillet**: Portes-ouvertes pour les groupes Trotteurs et Grands.
- **Décembre**: Célébrations de fin d'année avec les enfants et leur famille : Déjeuner avec les familles dans le groupes des Grands, apéro de Noël au jardin pour le groupe des Trotteurs, apéro de Noël à l'intérieur pour le groupe de la Nurserie.

Nursery-garderie Pomme-Cannelle

Situation	Route de Moudon 30 à Lucens Route de Lucens 1 à Moudon
Direction	Sonia Nicod
Resp. pédagogique	Cécile Barras
Nombre de places	88
Horaire	6h45-18h45
Groupes	3 groupes/site : 10 bébés, 14 trotteurs, 20 grands
Personnel éducatif	16 éducatrices, 11 ASE, 6 apprenties, 1 pré-apprentie et 4 stagiaires
Personnel autres	1 secrétaire-comptable, 3 intendantes

Formation continue

- Pour la première fois cette année nous accueillons une pré-apprentie assistante-socio-éducative, dont l'objectif est de poursuivre la formation à Pomme-Cannelle dès le mois d'août 2026.
- La qualité de l'accompagnement des bébés étant au cœur de nos préoccupations, les éducatrices et la direction suivent une formation sur le portage en nursery. Cette formation répond aux demandes et interrogations du personnel.
- La direction a participé à la conférence de la FSAE ; « Code de déontologie comme facteur de motivation et garant de qualité à l'intérieur de l'institution
- 1 éducatrice obtient son diplôme d'EDE avec succès
- La responsable pédagogique obtient son CAS en gestion d'équipe et conduites de projets
- 2 apprenties obtiennent leur CFC d'ASE

Activités

- Dès le mois de janvier l'équipe éducative prépare le traditionnel cortège des Brandons de Moudon qui remporte un vif succès auprès des enfants et de leurs familles sous le slogan « Los Mariachiquitas& Mariachiquitos de Manzana Canela »
- A Pâques, nous organisons des chasses aux œufs et divers bricolages. Les enfants ont la chance de pouvoir observer des poussins grâce à l'initiative d'une éducatrice
- Fin de l'année scolaire nous fêtons, sous le thème du cirque, le départ des futurs écoliers
- Visite du Père Noël avec sa hotte chargée de cadeaux pour les enfants. L'équipe éducative se regroupe autour du Père Noël pour clore en chansons cette soirée magique.

Fête des futurs écoliers

Mesdames Sonia Nicod et Cécile Barras remercient chaleureusement l'ensemble du personnel pour le travail accompli, ainsi que l'ensemble des membres du comité pour son engagement et son soutien.

Accueil collectif parascolaire

ASIPE

Association Scolaire Intercommunale
de Payerne et Environs

Rue Derrière la Tour 6
Case postale 157
1530 Payerne

026 662 68 00
parascolaire@asipe-broye.ch

Rapports d'activité des unités d'accueil pour écoliers (UAPE) :

CROC'BANQUISE
LE P'TIT BOSSET
CROC'BONHEUR
UAPE
LE P'TIT CHÂTEAU
CROC'ODILE
CROC'VACANCES

AISMLE

Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

Grand'Rue 26 - CP
1510 Moudon
021 905 24 09
secretariat@aismle.ch

Rapports d'activité des unités d'accueil pour écoliers (UAPE) :

LA CABANE
LE CHATEAU
UAPE
LA BARRETTE
VAC'UAPE

Partenaires

Des conventions sont en vigueur avec les réseaux suivants :
ABMG/AGR (Glâne (FR)) - ARPEJE (Avenches) - EFAJE (Echallens) - RéAjy (Yverdon) - RYMAJE (Yvonand)

Les enfants habitant des communes faisant partie de l'ARAJ Broye et à proximité des réseaux partenaires, dont les parents, pour cette raison ou une question d'ordre professionnel, ont la possibilité, sous conditions, de bénéficier de places de garde dans un réseau voisin. Dans ce cas, les conditions tarifaires de l'ARAJ Broye sont appliquées et le réseau prend en charge la différence entre le prix facturé aux parents et le prix facturé par le réseau partenaire.

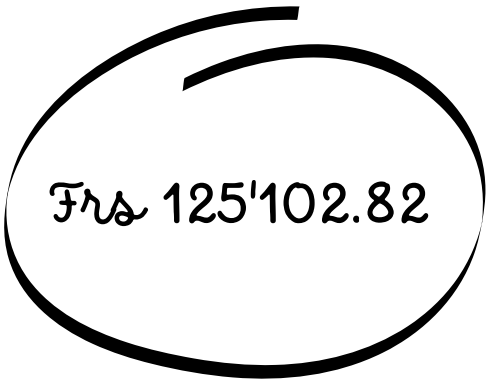

Coût des placements hors réseau 2025
à charge de l'ARAJ Broye

Des enfants habitant dans une commune liée à un réseau partenaire sont également accueillis dans des structures de l'ARAJ Broye. Dans ce cas, le réseau facture le plein tarif au réseau partenaire.

Encaissement des accueils hors réseau 2025
en faveur de l'ARAJ Broye

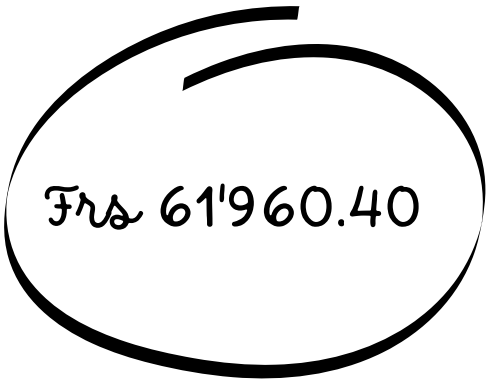

Pour les accueils hors réseau pur, c'est-à-dire les enfants rejoignant une des structures du réseau et qui ne bénéficient d'aucun tarif subventionné étant donné qu'ils n'habitent ni dans une commune liée à l'ARAJ Broye, ni dans une commune liée à un réseau partenaire, les parents paient le plein tarif.

Toutes les demandes de placement inter réseaux doivent être validées par les deux parties avant le début du placement.

Renseignements complémentaires dans les pages suivantes : nombre d'enfants hors réseau accueillis par structure de l'ARAJ et nombre d'enfants du réseau placés dans un autre réseau par commune.

ARAJ BROYE
ASSOCIATION DU RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR

Accueil familial de jour
Accueil préscolaire

Enfants accueillis en 2025

Communes	Accueil Familial de Jour	Les Passerelles	Pomme-Cannelle	Total
Bussy-sur-Moudon	7		7	**14**
Champtauroz	1		2	**3**
Chavannes-sur-Moudon			1	**1**
Chevroux	11	3		**14**
Corcelles-près-Payerne	40	67		**107**
Curtilles	2		6	**8**
Dompierre	2		9	**11**
Grandcour	18	9		**27**
Henniez	8	2	6	**16**
Hermenches	7		11	**18**
Lovatens			3	**3**
Lucens	53	4	77	**134**
Missy	12	4		**16**
Moudon	37		68	**105**
Payerne	125	138	1	**264**
Prévonloup	5		5	**10**
Rossenges	1		4	**5**
Trey	8	7	1	**16**
Treytorrens		2		**2**
Valbroye	40	19	17	**76**
Villars-le-Comte			2	**2**
Villarzel	6	3	2	**11**
Total enfants ARAJ	383	258	222	**863**

Un même enfant peut être compté plusieurs fois du fait qu'il peut changer de commune ou de structure en cours d'année civile ou être placé dans deux structures à la fois.

ARAJ BROYE
ASSOCIATION DU RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR

Accueil préscolaire
Accueil familial de jour

Taux d'occupation

	Pomme-Cannelle	Les Passerelles	AFJ en heures
Janvier	88.36%	75.25%	26 506.05
Février	92.86%	84.77%	25 411.25
Mars	92.13%	86.70%	29 631.50
Avril	92.43%	89.67%	22 811.00
Mai	93.37%	92.76%	29 402.25
Juin	91.97%	96.50%	26 074.00
Juillet	73.98%	86.90%	14 973.50
Août	69.91%	71.66%	16 333.75
Septembre	79.16%	79.32%	28 005.05
Octobre	82.71%	84.29%	24 138.75
Novembre	84.08%	86.36%	26 664.75
Décembre	85.49%	89.35%	20 355.00
Moyenne / Total annuel/le	**85.54%**	**85.29%**	**290 306.85**

ARAJ BROYE
ASSOCIATION DU RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR

Accueil parascolaire

Enfants accueillis en 2025

Associations scolaires	Communes	Croc'Bonheur Payerne	Croc'Odile Payerne	Croc'Banquise Corcelles	Le P'tit Château Grandcour	Le P'tit Bosset Granges-Marnand	AES d'Estavayer	La Barrette Lucens	La Cabane Moudon	Le Château Moudon	Total
ASIPE	Chevroux		1	1	10						12
	Corcelles/Payerne	2	8	64	2						76
	Grandcour	2	5	4	19						30
	Missy		2	6	13						21
	Payerne	73	114	1							188
	Trey		7								7
	Henniez					13					13
	Valbroye					112					112
	Villarzel					21					21
										Total ASIPE	480
	Champtauroz						10				10
	Treytorrens						3				3
	Dompierre					2					2
	Hermenches					1					1
AISMLE	Bussy/Moudon								9		9
	Chavannes/Moud.							1	3	1	5
	Curtilles							6			6
	Dompierre							9			9
	Hermenches								11		11
	Lovatens							3			3
	Lucens							120		1	121
	Moudon							1	68	74	143
	Prévonloup							13	1		14
	Rossenges								2		2
	Villars-le-Comte							1			1
										Total AISMLE	324
	Henniez							2			2
	Total ARAJ	77	137	76	44	149	13	156	94	76	822

Un même enfant peut être compté plusieurs fois du fait qu'il peut changer de commune ou de structure en cours d'année civile ou être placé dans deux structures à la fois.

Accueil parascolaire

Taux d'occupation

ASIPE	Croc'Bonheur Payerne	Croc'Odile Payerne	Croc'Banquise Corcelles	Le P'tit Château Grandcour	Le P'tit Bosset Granges-Marnand	Croc-vacances
Janvier	77.91%	85.24%	70.83%	36.25%	84.10%	
Février	76.74%	86.07%	71.61%	37.08%	84.10%	46.94%
Mars	77.78%	83.22%	71.35%	39.17%	81.82%	
Avril	77.18%	86.47%	72.40%	39.17%	81.06%	74.31%
Mai	79.96%	88.20%	75.52%	37.50%	83.08%	
Juin	79.96%	85.82%	75.00%	29.58%	84.09%	
Juillet	Fermeture vacances scolaires					70.00%
Août						67.78%
Septembre	81.63%	82.54%	76.77%	58.33%	83.66%	
Octobre	83.16%	88.10%	80.21%	58.33%	86.80%	62.87%
Novembre	83.16%	89.29%	79.55%	61.11%	87.12%	
Décembre	84.38%	88.10%	80.56%	61.51%	87.66%	
Moyenne annuelle	80.19%	86.31%	75.38%	45.80%	84.35%	64.38%

Accueil parascolaire

Taux d'occupation

AISMLE	La Barrette Lucens	La Cabane Moudon	Le Château Moudon	VAC'UAPE
Janvier	85.39%	85.24%	80.78%	
Février	87.36%	85.24%	80.78%	
Mars	91.01%	90.63%	85.54%	
Avril	91.01%	91.67%	85.54%	82.29%
Mai	89.98%	91.67%	85.54%	
Juin	90.54%	91.67%	86.05%	
Juillet	Fermeture vacances scolaires			81.67%
Août				
Septembre	90.46%	87.31%	85.38%	
Octobre	92.13%	87.18%	88.52%	93.33%
Novembre	91.39%	86.92%	88.52%	
Décembre	92.41%	88.21%	86.95%	
Moyenne annuelle	90.17%	88.57%	85.36%	85.76%

NB : les taux d'occupation sont calculés tenant compte de la moyenne des places occupées sur les différents modules journaliers. Certains modules sont occupés à 100% comme le midi, alors que certains jours il reste encore des places le matin ou l'après-midi après l'école, ce qui influence la moyenne d'occupation des structures.

Taux de recours par commune

Tous types d'accueil confondus

Communes	Population totale au 31.12.2025	Population 0-12 ans au 31.12.2025	Proportion d'enfants 0-12 ans en %	Nombres d'enfants placés dans une structure ARAJ Broye	Nombre d'enfants placés dans une structure hors-réseau	Taux de recours* en %
Bussy-sur-Moudon	267	38	14.23	23	0	60.53
Champtauroz	184	39	21.20	13	0	33.33
Chavannes-sur-Moudo	232	23	9.91	6	0	26.09
Chevroux	487	65	13.35	26	0	40.00
Corcelles-près-Payerne	3129	542	17.32	183	0	33.76
Curtilles	302	39	12.91	14	0	35.90
Dompierre	242	46	19.01	22	0	47.83
Grandcour	970	149	15.36	57	0	38.26
Henniez	464	87	18.75	31	0	35.63
Hermenches	364	43	11.81	30	0	69.77
Lovatens	152	15	9.87	6	0	40.00
Lucens	4892	826	16.88	255	1	30.99
Missy	379	64	16.89	37	0	57.81
Moudon	6847	1148	16.77	248	0	21.60
Payerne	10972	1721	15.69	452	0	26.26
Prévonloup	249	41	16.47	24	2	63.41
Rossenges	82	9	10.98	7	0	77.78
Trey	305	41	13.44	23	0	56.10
Treytorrens	108	9	8.33	5	0	55.56
Valbroye	3416	531	15.54	188	4	36.16
Villars-le-Comte	129	14	10.85	3	0	21.43
Villarzel	522	96	18.39	32	2	35.42
Total	**34694**	**5586**		**1685**	**9**	
Moyenne			**16.10**			**30.16**

Un même enfant peut être compté plusieurs fois du fait qu'il peut changer de commune ou de structure en cours d'année civile ou être placé dans deux structures à la fois.

** Le TAUX DE RECOURS renseigne ici sur la proportion d'enfants 0-12 ans qui ont été placés (structure ARAJ ou hors réseau).*

ARAJ BROYE
ASSOCIATION DU RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR

Enfants hors réseau accueillis

Réseaux	Accueil Familial de Jour	Les Passerelles	Pomme-Cannelle	Croc'Odile Payerne	Le P'tit Château Grandcour	La Barrette Lucens	La Cabane Moudon	Total
ABMG/AGR (Glâne FR)								0
ARPEJE (Avenches)	8	1						9
EFAJE (Echallens & région)	2	1	3					6
REAJY (Yverdon & région)								0
RYMAJE (Yvonand & région)			2					2
Nespresso								0
Personnel hors-réseau								0
Sans convention (plein tarif)	5	3		1	2	1	1	13
Total général	**15**	**5**	**5**	**1**	**2**	**1**	**1**	30

ARAJ BROYE
ASSOCIATION DU RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR

Enfants ARAJ placés dans un autre réseau

Communes	ABMG/AGR	ARPEJE	REAJY	RYMAJE	Hors réseau pur	Total
Bussy-sur-Moudon						0
Champtauroz						0
Chavannes-sur-Moudon						0
Chevroux						0
Corcelles-près-Payerne						0
Curtilles						0
Dompierre						0
Grandcour						0
Henniez						0
Hermenches						0
Lovatens						0
Lucens	1					1
Missy						0
Moudon						0
Payerne						0
Prévonloup	2					2
Rossenges						0
Trey						0
Treytorrens						0
Valbroye	4					4
Villars-le-Comte						0
Villarzel	2					2
Total général	9	0	0	0	0	9

Liste d'attente au 31.12.2025

	Accueil familial de jour	Accueil collectif préscolaire	Accueil collectif parascolaire	**Total**
Bussy-sur-Moudon				**0**
Champtauroz				**0**
Chavannes-sur-Moudon				**0**
Chevroux			2	**2**
Corcelles-près-Payerne			6	**6**
Curtilles				**0**
Dompierre VD				**0**
Grandcour		2	2	**4**
Henniez		1	3	**4**
Hermenches		1	2	**3**
Lovatens				**0**
Lucens	5	14	17	**36**
Missy				**0**
Moudon	5	8	28	**41**
Payerne	9	11	28	**48**
Prévonloup			3	**3**
Rossenges				**0**
Trey	1		1	**2**
Treytorrens				**0**
Valbroye	5	11	9	**25**
Villars-le-Comte				**0**
Villarzel		7		**7**
Total communes ARAJ	25	55	101	**181**
Communes autres	2	2	1	**5**
Total général	**27**	57	102	**186**

Pour l'accueil collectif parascolaire, nombre de demandes en liste d'attente par association scolaire :

- AISMLE : 50
- ASIPE : 52

Rue des Terreaux 1
1530 Payerne

026 662 68 11

www.arajbroye.ch
info@arajbroye.ch